



ASSISTANT PARTAGE Discipline médicale : ALLERGOLOGIE

1. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier Simone Veil de Blois est l'établissement support du GHT Santé 41 qui regroupe 6 établissements dans le département du Loir et Cher (Blois, Montrichard, Romorantin, Saint-Aignan, Selles-sur-Cher, Vendôme-Montoire).

Capacité du CHB :

307 lits et places de Médecine

104 lits et places de Chirurgie

25 lits d'Obstétrique

129 lits et places de Moyen séjour

75 lits et 37 places de Psychiatrie

705 lits et places d'EHPAD et USLD

Données d'activité :

10 500 interventions chirurgicales

55 500 passages aux Urgences

17 700 scanners et 4800 IRM

1 385 accouchements (maternité de niveau 2B)

Effectifs : 2483 ETP dont 162 ETP médicaux

2. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

3. Présentation du service de l'établissement d'accueil Service de pédiatrie, Dr Dieckmann, Katherine

Nom du service : Pédiatrie et médecine néonatale

Pôle de rattachement : Pôle Femme-Enfant-Adolescent et Santé mentale

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Katherine Dieckmann, dieckmk@ch-blois.fr, 0254556114

Composition de l'équipe médicale : 8 praticiens hospitaliers

Nombre de lits : pédiatrie : 16, Hôpital de jour : 3, néonatalogie 15

Nombre de places :

Plateau technique : IRM, Scanner, scintigraphie, EFR pédiatrique, tests cutanées

Autres :

4. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : SERVICE TRANSVERSAL D'ALLERGOLOGIE ET IMMUNOLOGIE CLINIQUE Pôle de rattachement : Pôle de médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : HOARAU CYRILLE, hoarauc@univ-tours.fr , 0247473679 Composition de l'équipe médicale : 1 MCU-PH, 1 PH temps plein ; 2 PH temps partiel, 2 AP Nombre de lits : adulte : 4 lits en HDJ pour l'allergologie + 2 à 5 lits en HDJ de médecine ou immunologie clinique ; en pédiatrie de 1 à 2 lits en HDJ + consultation Nombre de places Plateau technique : tests cutanés, EFR, Radiologie, Laboratoire d'immunologie avec tests fonctionnels possibles Autres : Equipe de recherche EA4245 T2I, Plateforme BCR avec recherche translationnelle en allergologie
5. Missions confiées
Temps partagé 50/50, en alternance tous les 15 jours Pendant l'exercice au CHU : -Prise en charge des maladies allergiques respiratoires, alimentaires, médicamenteuses et venins. Éducation thérapeutique des maladies allergiques et asthmatiques sévères ; Prise en charge des déficits immunitaires primitifs et leurs complications en consultations et hôpital de jour d'allergologie. -réalisation d'endoscopie bronchique/échographie pleurale/explorations fonctionnelles respiratoires (test de réversibilité, test de provocation, mesure du NO exhalée) pédiatriques, Pendant l'exercice au CH : -Prise en charge des maladies allergiques respiratoires, alimentaires, médicamenteuses et venins. Education thérapeutique des maladies allergiques et asthmatiques sévères, en consultations et hôpital de jour d'allergologie. -réalisation explorations fonctionnelles respiratoires (test de réversibilité, test de provocation, mesure du NO exhalée) pédiatriques,
6. Les compétences à développer
Approfondissement des compétences de la prise en charge des patients atteints de pathologies allergiques et principalement asthmatiques pédiatriques Approfondissement des compétences techniques en endoscopie bronchique, échographie pleurale et explorations fonctionnelles respiratoires Permettre l'accueil et la prise en charge des allergies de l'adulte et de l'enfant en termes de diagnostic, de traitement symptomatique, de traitement curatif (désensibilisation) et d'éducation thérapeutique. Gestion de l'asthme difficile, sévère, participation et animation des Réunions de Concertation d'Asthme Sévère pédiatrique
7. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : Participation aux gardes de pédiatrie au prorata de l'activité ; - Au CHU de Tours : Participation aux gardes de pédiatrie au prorata de l'activité et aux astreinte téléphoniques du référents en allergologie
8. Les valences (enseignement/ recherche)
Participation aux enseignements des externes, internes et médecins pour l'allergologie : participation aux études cliniques et transversales du service d'allergologie et la plateforme de recherche BCR de l(UFR de médecine de Tours.
9. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Bureau médical à partager avec collègue, Bureau de consultation, et HDJ pour les test de réintroduction, appareil EFR, endoscopie
10. Logement par l'établissement d'accueil
Non
11. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

Recrutement sur temps plein Praticien hospitalier envisageable au CH en fonction de l'évolution des postes avec départ à la retraite prévisible dans délai de 3 à 4 ans.

12. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera la CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

13. Prise en charge des frais de déplacement

50% des abonnements de transports en commun du trajet domicile/travail

14. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Staff communs de présentations de dossiers ; participations au RCP allergologie de l'interrégion ouest 1X mois



CENTRE HOSPITALIER JACQUES CŒUR

CHRU
HÔPITAUX DE TOURS



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : ALLERGOLOGIE-IMMUNOLOGIE CLINIQUE

15. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Le Centre Hospitalier de Bourges, est un établissement public de santé de construction récente. Il compte 938 lits (dont 586 lits et places de MCO) répartis sur deux sites, avec un plateau technique performant comprenant deux scanners et deux IRM, trois salles de cardiologie interventionnelle, USIC et USINV, un service de réanimation de 12 lits. Une organisation en pôle est en place avec 7 pôles d'activité clinique et médico-technique et 1 pôle management et ressources. L'établissement emploie 2 000 professionnels dont 180 personnels médicaux.

Le CHB réalise 45 500 séjours en hospitalisation MCO et en ambulatoire et 212 668 venues en consultations externes. Il assure la prise en charge de 51 677 passages aux urgences et traite 81 831 dossiers de régulation médicale sur la plateforme SAMU-SDIS.

Le Centre Hospitalier Jacques Cœur est l'établissement support du Groupement Hospitalier de Territoire du Cher regroupant les CH de Saint-Amand-Montrond, Vierzon, Sancerre et le CH spécialisé en psychiatrie George Sand.

La ville de Bourges (100 000 habitants), chef-lieu de département, est idéalement située par autoroute et par train : 1h d'Orléans, 2h de Paris et 1h30 de Tours et Clermont-Ferrand.

16. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

17. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Service de Médecine Interne

Pôle de rattachement : pôle médecine A (cardiologie-médecine interne-SSIAD-HAD)

Chef de service : Dr Philippe WALKER ; 0248484942 ; philippe.walker@ch-bourges.fr

Composition de l'équipe médicale : 3 internistes, 3 médecins généralistes dont 1 titulaire du DESC de maladies infectieuses, 1 rhumatologue, 2 endocrinologues et 1 en cours de PAE, assistante à temps partagé 50/50 en Allergologie, assistant à temps partagé 50/50 en Dermatologie

Nombre de lits : plusieurs unités fonctionnelles ayant chacune sa spécialité pour un total de 51 lits (dont 4 chambres avec SAS)

Nombre de places : hôpital de jour médical de 20 places, mutualisé avec les autres spécialités médicales

Plateau technique : accès à l'azote liquide, accès à la télémédecine via COVOTEM, échographe ostéo-articulaire, capillaroscope, centre anti-rabique, azote liquide

Autres : forte activité de consultation externe ; service de référence pour les autres établissements du département et les médecins libéraux ; agrément pour l'accueil des internes ; accueil d'étudiants hospitaliers.
18. Présentation du service du CHU de Tours
Nom du service : SERVICE TRANSVERSAL D'ALLERGOLOGIE ET IMMUNOLOGIE CLINIQUE Pôle de rattachement : Pôle de médecine Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : HOARAU CYRILLE, hoarauc@univ-tours.fr , 0247473679 Composition de l'équipe médicale : 1 MCU-PH, 1 PH temps plein ; 2 PH temps partiel, 2 AP Nombre de lits : adulte : 4 lits en HDJ pour l'allergologie + 2 à 5 lits en HDJ de médecine ou immunologie clinique ; en pédiatrie de 1 à 2 lits en HDJ + consultation Nombre de places Plateau technique : tests cutanés, EFR, Radiologie, Laboratoire d'immunologie avec tests fonctionnels possibles Autres : Equipe de recherche EA4245 T2I, Plateforme BCR avec recherche translationnelle en allergologie
19. Missions confiées
- Temps partagé 50/50, en alternance tous les 15 jours Pendant l'exercice au CHU : -Prise en charge des maladies allergiques respiratoires, alimentaires, médicamenteuses et venins. Éducation thérapeutique des maladies allergiques et asthmatiques sévères ; Prise en charge des déficits immunitaires primitifs et leurs complications en consultations et hôpital de jour d'allergologie. -réalisation d'endoscopie bronchique/échographie pleurale/explorations fonctionnelles respiratoires (test de réversibilité, test de provocation, mesure du NO exhalée) pédiatriques, Souhait du CH d'accueil : - Activités : consultations externes (adultes et enfants) : le service propose le diagnostic, le traitement et les explorations d'allergologie chez les adultes et les enfants ; développer la collaboration avec le CHU de Tours pour les dossiers complexes ; - Possibilité de développement des télé-consultations ; - Participation à la discussion autour de dossiers difficiles de Médecine Interne tous les vendredis
20. Les compétences à développer
Approfondissement des compétences de la prise en charge des patients atteints de pathologies allergiques Approfondissement des compétences techniques explorations fonctionnelles respiratoires Permettre l'accueil et la prise en charge des allergies de l'adulte et de l'enfant en termes de diagnostic, de traitement symptomatique, de traitement curatif (désensibilisation) et d'éducation thérapeutique.
21. L'organisation de la permanence des soins
- Dans l'établissement d'accueil : néant Le service de Médecine Interne dispose d'une astreinte opérationnelle ; l'assistant n'aura pas à y participer. - Au CHU de Tours : Participation aux gardes au prorata de l'activité et aux astreinte téléphoniques du référent en allergologie
22. Les valences (enseignement/ recherche)
CH d'accueil : les consultations pour adultes ont lieu aux consultations centralisées. Les consultations pour enfants se déroulent au service de pédiatrie. IDE dédié en cours de recrutement CHU : Bureau médical à partager avec collègue, Bureau de consultation, et HDJ pour les tests de réintroduction, appareil EFR.
23. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)
Les consultations pour adultes ont lieu aux consultations centralisées. Les consultations pour enfants se déroulent au service de pédiatrie. IDE dédié en cours de recrutement
24. Logement par l'établissement d'accueil
CHD : Oui
25. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé
CHD : Recrutement sur temps plein Praticien hospitalier envisageable au CHD en fonction évolution des postes dans délai de 3 à 4 ans

26. Rémunérations, prime d'exercice territorial
Votre employeur sera la CHU de Tours. <ul style="list-style-type: none"> - Traitement de base : réglementation statutaire - Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif - Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail - Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins
27. Prise en charge des frais de déplacement
Oui
28. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé
Staff communs de présentations de dossiers ; participations au RCP allergologie de l'interrégion ouest 1X mois



ASSISTANT PARTAGE

Discipline médicale : ALLERGOLOGIE PEDIATRIQUE

29. Présentation synthétique de l'établissement d'accueil

Deuxième établissement de la région Centre Val de Loire, le centre hospitalier régional d'Orléans est un établissement de 1300 lits MCO et 500 lits d'EHPAD et SLD. Il est doté d'un budget de 500 M€.

Le nouvel hôpital, entièrement reconstruit, regroupant les deux sites MCO historiques du CHR a ouvert fin 2015. Outre le regroupement de toutes les activités médicales sur un seul site qui permet de garantir au patient un accès rapide au plateau technique, le nouvel hôpital est doté des techniques médicales les plus modernes et d'une logistique ambitieuse : préparation robotisée et nominative des médicaments - le CHR figure parmi les premiers sites en France à en bénéficier -, réseaux pneumatiques qui transportent très rapidement d'un bout à l'autre du bâtiment les prélèvements de laboratoire, le sang ou les médicaments urgents, de nombreux équipements médicaux installés, tels que la 3e IRM, le 2e TEP Scan, 450 rails élévateurs pour manipuler les malades dans leurs chambres, des transports automatisés pour la livraison de toute la logistique dans les services et une organisation médicale et soignante élaborée pour que les soignants restent davantage auprès des patients.

30. Présentation synthétique du CHU de Tours

Le CHU de Tours est un établissement public de santé multi-sites qui assure également, dans le cadre d'une convention commune, la gestion des centres hospitaliers de Chinon, de Luynes, de Loches et Louis Sevestre.

Établissement support du Groupement Hospitalier d'Indre et Loire (37), regroupant 6 sites hospitaliers à Tours et ses communes environnantes, le CHU de Tours occupe une place privilégiée au sein de la région Centre Val de Loire. Avec 1 999 lits dont 1429 en MCO (médecine-chirurgie-obstétrique), le CHU est le premier établissement de la région de par le nombre d'hospitalisations réalisé (16,6% des hospitalisations de la région Centre Val de Loire et 49% des hospitalisations d'Indre-et-Loire en 2016.) Par ailleurs, le CHU présente une forte attractivité pour des patients habitant en dehors du département (29% du total des hospitalisations) et de la région (7% du total des hospitalisations).

Toutes les activités y sont pratiquées, en ambulatoire et en hospitalisation, et représentent plus de 155 864 séjours et 388 709 venues en consultations externes.

Le CHU assure la prise en charge de plus de 100 000 passages aux urgences adultes et pédiatriques et traite 249 000 appels sur la plateforme de régulation du SAMU.

Le CHRU rémunère 9 500 personnes. Il est le 1er employeur de la région. Lieu d'insertion professionnelle et tremplin pour l'avenir, le CHU de Tours accueille chaque année près de 2000 stagiaires.

31. Présentation du service de l'établissement d'accueil

Nom du service : Pédiatrie Générale

Pôle de rattachement : Pôle mère enfant

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : Dr Françoise MONCEAUX, francoise.monceaux@chr-orleans.fr,
Tel : 02.38.61.31.02

Composition de l'équipe médicale : 10 Praticiens Hospitaliers, 2 Praticiens associés, 1 Assistante à Temps Partagé (Tours), 8 internes (6 médecines générales, 2 DES), 2 externes

Nombre de lits : Hospitalisation conventionnelle = 13 lits secteur petits-moyens, 7 lits secteur adolescents, 12 lits de soins continus et 2 lits de soins intensifs ; Hôpital de jours = 6 lits. 8 lits supplémentaires en période épidémique

Nombre de places : 3 en hôpital de jour

Plateau technique : radiologie standard, scanner, IRM, PET scan, scintigraphie, biologie, anatomopathologie, génétique, tests cutanés et EFR pédiatriques...

Autres : service de chirurgie pédiatrique, réanimation néonatale et pédiatrique; toutes les consultations spécialisées adultes adaptées à l'enfant : ORL, ophtalmologie, dermatologie, stomatologie, explorations fonctionnelles neurologiques.

32. Présentation du service du CHU de Tours

Nom du service : SERVICE TRANSVERSAL D'ALLERGOLOGIE ET IMMUNOLOGIE CLINIQUE

Pôle de rattachement : Pôle de médecine

Chef de service (Prénom, NOM, mail, téléphone) : HOARAU CYRILLE, hoarauc@univ-tours.fr, 0247473679

Composition de l'équipe médicale : 1 MCU-PH, 1 PH temps plein ; 2 PH temps partiel en pédiatrie, 2 AP

Nombre de lits : adulte : 4 lits en HDJ pour l'allergologie + 2 à 5 lits en HDJ de médecine ou Néphrologie ; en pédiatrie de 1 à 2 lits en HDJ + consultation

Nombre de places :

Plateau technique : tests cutanés, EFR, Radiologie, Laboratoire d'immunologie avec tests fonctionnels possibles

Autres : Equipe de recherche EA4245 T21, Plateforme BCR avec recherche translationnelle en allergologie

33. Missions confiées

-Consultations d'allergologie pédiatrique et hôpital de jour d'allergologie avec une augmentation importante des demandes. Plus de 300 consultations réalisées du 01/01/2019 au 31/10/2019 avec une file active de 235 patients.

Demande de passage à 0.5 ETP pour la pédiatrie compte tenu de l'activité

Développer l'offre de soins en allergologie en développant les tests de réintroduction aux aliments, médicaments et venins en HDJ pédiatrique de manière à répondre à la forte demande au niveau du département et de la région

- Pédiatrie générale : 2 jours par semaine, supervision des internes et des externes : clinique et enseignement

- Liens entre les deux services d'accueil et du CHU : avis spécialisé auprès du service du CHU

- Participation à la permanence des soins

34. Les compétences à développer

Permettre l'accueil et la prise en charge des allergies sévères en terme de diagnostic, de traitement symptomatique, de traitements curatifs (désensibilisation) et d'éducation thérapeutique.

35. L'organisation de la permanence des soins

- Dans l'établissement d'accueil : Chef de service CH/CHR d'accueil

Participation aux gardes de pédiatrie au SAU pédiatrique (côté médecine ; pas de garde côté chirurgical) : 1 senior, 1 interne de garde,

Astreintes dans le service de pédiatrie générale ; réanimateur pédiatre sur place en cas de besoin ; pas de garde en maternité ni en néonatalogie (gardes séparées)

- Au CHU de Tours : Chef de service CHU de Tours

Participations aux astreintes pour le référent d'allergologie (ligne téléphonique)

36. Les valences (enseignement/ recherche)

Participation aux enseignements des externes, internes et médecins pour l'allergologie : participation aux études cliniques et transversales du service d'allergologie et la plateforme de recherche BCR de l'UFR de médecine de Tours.

37. Les moyens à disposition de l'assistant (plateau technique, plages de bloc opératoire etc...)

Bureau de consultation, possibilités d'hôpital de jour pour les tests de réintroduction, appareil EFR, tests cutanés. Ensemble du plateau technique de l'hôpital d'accueil à sa disposition

38. Logement par l'établissement d'accueil

Pas de logement au CHRO, des logements peuvent toutefois être proposés par la Mairie d'Orléans, en fonction de leurs disponibilités.

39. Perspectives de recrutement dans l'établissement d'accueil à l'issue de l'assistantat partagé

Recrutement à temps plein de Praticien hospitalier envisageable à Orléans en fonction de l'évolution des postes

40. Rémunérations, prime d'exercice territorial

Votre employeur sera la CHU de Tours.

- Traitement de base : réglementation statutaire
- Indemnité d'Engagement de Service Public Exclusif
- Prime d'Exercice Territorial : en fonction des modalités de partage du temps de travail
- Rémunération réglementaire de la participation à la permanence des soins

41. Prise en charge des frais de déplacement

Oui en fonction des modalités de partage du temps de travail, sur la base forfaitaire de 45 € Aller/Retour ou le cas échéant sur la base d'un abonnement mensuel SNCF, dans la limite d'un plafond mensuel fixé à 86,16 euros, directement par le Centre Hospitalier Régional d'Orléans à l'intéressé (e).

42. Outils favorisant la collaboration entre les deux équipes médicales accueillant l'assistant partagé

Chef de service CHU de Tours en accord avec Chef de service CH d'accueil

Staff communs de présentations de dossiers ; participations au RCP allergologie de l'inter région ouest 1X mois
Visio conférence possible (télé médecine COVOTEM)